



LE BULLETIN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TRIMESTRIEL - OCTOBRE 2024 - N° 15

Édito

par Marion Le Savouroux
Directrice de cabinet du préfet de la Corrèze



La sécurité routière est l'affaire de tous. Quand on pense à la sécurité routière, des slogans percutants s'imposent "Sécurité routière, tous responsables", "Changeons", "Vivre, ensemble".

Sur l'alcoolémie, nous savons tous que "quand on tient à quelqu'un on le retient" et que "celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas".

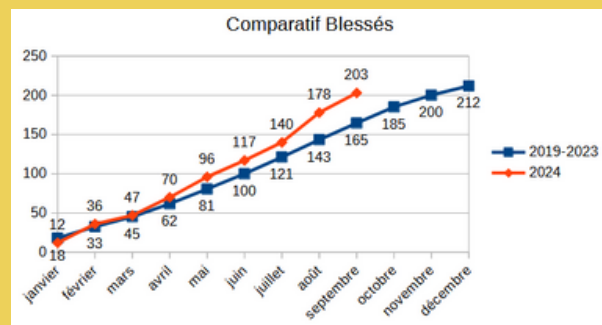
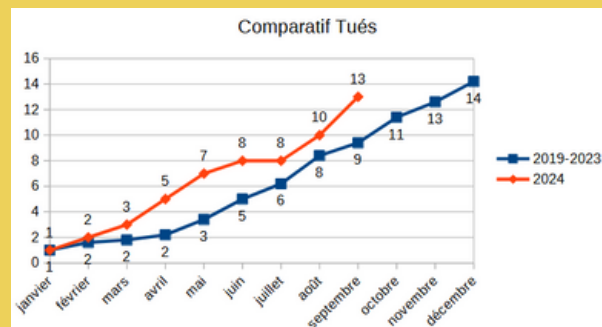
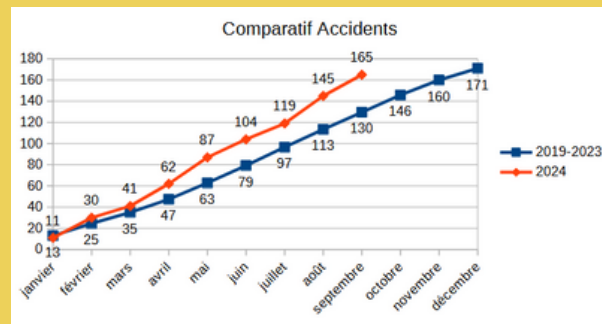
Et pourtant, malgré ces appels répétés à la responsabilité individuelle et collective pour partager une route plus sûre, force est de constater que les données accidents-tués-blessés sont en progression ces derniers mois dans le département. Au troisième trimestre 2024, la consommation d'alcool est à l'origine de 12.5 % des accidents corporels en Corrèze. 6 % sont liés à l'usage de stupéfiants.

En France, près de 30 % des accidents mortels sont dus à une prise excessive d'alcool et que 1 décès sur 5 implique un conducteur ayant consommé des stupéfiants*. Réagissons et protégeons des vies !

Vous l'avez peut être aperçu le 17 octobre 2024, stationné Place Martial Brigouleix à Tulle car il ne passait pas inaperçu ! Le camion de retournement qui simulait un accident de la route à bord d'un véhicule poids-lourd a accueilli plus d'une centaine de personnes dans le cadre de la journée de sensibilisation aux risques routiers professionnels, qui sont l'une des premières causes de décès au travail (focus à retrouver page 3). L'occasion d'une mise en situation marquante, la tête à l'envers, qui permet de mesurer l'importance du bon port de la ceinture de sécurité. C'est la seule protection du conducteur et des passagers au cas de tonneaux.

Les routes corrèziennes sont si belles, à nous des les rendre toujours plus sûres.

Bilan accidentalité



*source : observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)



Focus sur 3 actions marquantes du 3e trimestre :

Le Kenny Festival à Reygade, les 14 et 15 septembre, 18ème édition :

Avec près de 600 pilotes moto, 1 000 randonneurs quad, 10 000 mètres carrés d'espace exposition, le plus grand rassemblement de motos et quads tout-terrain en Europe a accueilli près de 10 000 spectateurs.

Au menu de ce week-end chargé, près de 80 courses se sont succédé, réparties en 14 catégories bien différentes : débutants, jeunes espoirs, nationaux, vétérans, vieilles gloires, quad et internationaux ; tous y ont trouvé leur compte.

Il n'en fallait pas moins pour que la MESR soit là, avec ses bénévoles toujours aussi motivés, pour tenir un stand de sensibilisation alcool. Chaque après-midi et soirée, ceux qui souhaitaient pouvoir rentrer en toute sécurité ont pu bénéficier des précieux conseils de notre stand, avec la valise alcool, les lunettes alcool et les éthylotests connectés à disposition. Plus de 200 personnes ont été sensibilisées.

Petit rappel : sur la route, l'alcool est responsable d'un accident mortel sur trois !*



course_2RM_Reygade_credits photos DDT19



stand alcool_Reygade_credits photos DDT19

Forum sécurité routière, le 26 septembre 2024

L'institut médico-éducatif (IME) de Meyssac a pu bénéficier des conseils avisés de la MESR. Plusieurs ateliers comme la voiture tonneaux, la valise alcool, les simulateurs 2 et 4 roues ainsi que le dispositif Buggy Brousse (pour les plus jeunes), ont été mis en place pour les résidents, ainsi que pour le personnel.

Au cours de l'année, plusieurs actions comme celles-là permettent aux différents publics de l'institut d'être sensibilisés aux dangers de la route. Nous devons tous et toutes nous rappeler que le partage de la route se fait partout et pour tous.

Soirées SAM au Lovely Brive Festival, les 11, 12, 13 et 14 juillet 2024

L'opération a été un vrai succès. Notre stand était localisé dans l'espace "CHILL" au niveau de l'entrée VIP. Plus de 420 tests d'alcoolémie, basés sur le volontariat, ont été réalisés grâce à nos IDSR**. Malheureusement, beaucoup de personnes pensent pouvoir conduire alors qu'elles sont au dessus du seuil limite (rappel : maxi 0,25mg/l d'air expiré ou 0,50 g/l sang), en infraction et parfois en délit (au-dessus de 0,80g/l). Certains non conducteurs, ont été testés à des taux dépassant largement les seuils au niveau santé. La conscience du danger n'est pas présente à tous les âges, il n'y a pas que les jeunes (18-25 ans) qui prennent des risques !

*source : observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) **IDSR : intervenants départementaux de sécurité routière



Le risque routier professionnel

L'accident de la circulation routière constitue la première cause de mortalité au travail et représente 15 % de la mortalité sur nos routes. Il faut poursuivre la mobilisation des employeurs pour prévenir le risque routier professionnel et protéger leurs collaborateurs sur les routes et pistes cyclables.

- en 2023, en France, 440 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail, soit 14 % de la mortalité routière ;
- les accidents de la route font perdre 5 millions de journées de travail par an ;
- la part des décès sur autoroute est beaucoup plus élevée lors des trajets professionnels (29 %) que lors des autres types de trajets (7 %) ;
- 95 % des tués lors d'un trajet professionnel sont des hommes.

**Votre chef
a attendu
toute sa vie
quelqu'un
comme vous.
Il est prêt
à attendre
5 min de plus.**



Pour accompagner en sécurité l'essor considérable des mobilités douces et intégrer leur accidentalité croissante dans la prévention du risque routier professionnel, la sécurité routière a fait évoluer les 7 engagements pour une route plus sûre.

Pour plus d'informations, rendez-vous ici :
<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites-page-1-189/risque-routier-professionnel-le-cap-des-3000-employeurs-engagements-pour-la>

**Personne
n'en mourra
si vous
ne répondez pas
en conduisant.
L'inverse
n'est pas
forcément vrai.**



Déplacements domicile-travail, domicile-école, avec le changement d'heure et la baisse de la luminosité : la mortalité des piétons augmente de près de 50 % !

Alors que le passage à l'heure d'hiver interviendra dans la nuit du 26 au 27 octobre 2024, la sécurité routière rappelle aux piétons l'importance de se rendre visible sur les routes et dispense quelques conseils élémentaires à tous les usagers. Chaque année, cette période est en effet marquée par un pic d'accidentalité de + 50 % des accidents de piétons pour la seule tranche horaire 17 h / 19 h (et + 18 % sur la tranche horaire 7 h / 9 h)*.

Nous encourageons les usagers les plus vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, à porter des vêtements clairs, à bien faire attention aux angles morts notamment de bus ou poids lourd, et à bien indiquer leurs changements de direction. Les cyclistes et utilisateurs de trottinettes doivent porter un gilet rétro-réfléchissant **obligatoire la nuit** ou lorsque la visibilité est insuffisante quand on circule hors agglomération. Le maître mot est vi-si-bi-li-té !



*source : observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)



Actions du mois en cours

Octobre :

03 octobre : forum séniors à Egletons

05 octobre : sortie motos "l'automne", animée par les chargés de mission deux-roues motorisés

10 et 11 octobre : pièce de théâtre "le permis ça se fête" à Tulle et Brive

15 octobre : forum SR au lycée Cabanis à Brive

17 octobre : journée sensibilisation aux risques pour les entreprises (SRE), avec camion de retournement (comme la voiture tonneaux mais avec un poids-lourd !), place Martial Brigouleix à Tulle

23 octobre : sensibilisation aux risques routiers, collège Voltaire à Ussel

La dernière campagne de la sécurité routière ...

"La route nous rend plus libres, à nous de la rendre plus sûre."



Les règles de circulation, issues de l'expérience douloureuse des victimes d'accidents, ne sont pas des contraintes imposées, mais des protections vitales. Cette conviction s'appuie aussi sur des données objectives : le non-respect du code de la route par l'un des protagonistes est relevé dans 92 % des accidents mortels (source : bilan ONISR 2023). D'où l'importance de transmettre, d'expliquer, de rappeler et même de répéter les règles et surtout les raisons qui les ont motivées.

Découvrez le spot "je suis la route ..." sur le site de la sécurité routière :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-medias/nos-campagnes-de-communication-page-1-12/la-route-nous-rend-plus-libre-nous-de-la-rendre>



Scannez ce QR code pour en savoir plus sur le site de l'État en Corrèze :

